

<http://ugtg.org/spip.php?article2228>



A propos du conflit social au sein de la société URBANET

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne mardi 24 novembre 2015

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

A propos du conflit social au sein de la société URBANET

Suite à la mobilisation des travailleurs du secteur Nettoyage de la société URBANET ce dimanche 22 novembre, des négociations étaient prévues ce lundi 23 à 11 heures au siège de l'entreprise à Dugazon de Bourgogne.

Comme il fallait s'y attendre, le gérant s'est présenté sans aucune réponse relative à la plateforme de revendications et singulièrement sur le point concernant la procédure de licenciement à l'encontre du Représentant UGTG de la Section Syndicale (RSS).

Au lieu de reconnaître l'illégalité de la procédure car le RSS est un salarié protégé, le gérant a préféré faire appel à la police prétextant une imaginaire séquestration dont il aurait été victime. Dépêchés rapidement sur place, état d'urgence oblige car des terroristes de l'UGTG s'en prenaient à un honorable patron, les policiers ont eu la surprise de trouver notre bonhomme entraîné à donner un punch avec son associé : **i pa té konprann lé manblo té ké rivé vit konsa.**

L'UGTG dénonce avec la plus grande fermeté le mépris affiché par le gérant d'URBANET envers les travailleurs.

L'UGTG condamne sans réserve cette nouvelle tentative de criminalisation de l'action syndicale.

Face au mépris, à l'arrogance et à l'irresponsabilité patronale, les travailleurs de la Société URBANET affiliés à l'UGTG ont décidé de passer la nuit dans les locaux de l'entreprise et resteront mobilisés jusqu'à satisfaction de tous les points de la plateforme de revendications. Nou pé ké fè dèyè.

NON A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

NON AU MEPRIS - RESPEKTÉ TRAVAYE

Le Délégué du Secteur Nettoyage UGTG

Patrice GUILLAUME
0690491748

Lapwent, 23 Novanm 2015